



# COMITE LOCAL DES OEUVRES SOCIALES

DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE BORDEAUX

## Conditions générales de vente : Des séjours ou Week-ends à ISESTE ou Location à ISESTE et LEON

La tarification pour les séjours et Week-ends Neige et la location sur nos centres de Vacances d'ISESTE et de LEON, est proposée pour les agents Hospitaliers/ retraités du C.H.U de Bordeaux adhérents au CLOS, et leurs enfants à charge fiscalement.

Toute annulation doit être notifiée obligatoirement au C.L.O.S :

- a- Au mail suivant : [clos.pellegrin@chu-bordeaux.fr](mailto:clos.pellegrin@chu-bordeaux.fr)  
(ou)
- b- Par lettre recommandée aux coordonnées indiquées ci-dessous :

C.L.O.S

Groupe Hospitalier Pellegrin

Place Amélie Raba Léon

33076 Bordeaux Cedex

### CONDITIONS D'ANNULATION :

- 1- Toute annulation entraîne le paiement des indemnités\* suivantes pour une annulation notifiée par mail ou lettre recommandée.

- **ANNULATION INDIVIDUELLE ou FAMILLE**

Si un participant annule, des frais lui seront retenus par rapport à la date du départ :

- de 45 à 30 jours avant le départ : ..... = 25% du montant du séjour \*
- de 29 à 16 jours avant le départ : ..... = 40% du montant du séjour \*
- de 15 à 8 jours avant le départ : ..... = 60 % du montant du séjour\*
- de 7 jours à la date du départ : ..... = 80 % du montant du séjour\*

- 2- Dans le cas d'une annulation non notifiée, les sommes déjà versées ne seront pas restituées à l'adhérent.

**Condition d'annulation en cas de Maladie d'un des participants :** En cas d'annulation pour cause de maladie d'un des participants au séjour, le C.L.O.S sur présentation d'un document médical justifiant la maladie, un avoir sera fait sur un séjour neige / colonie /centre de vacance Léon/ Iseste, pour une validité de 2 ans.

Le 01/01/2021

LE PRESIDENT du CLOS  
Guilbert Vincent